

Vous souhaitez vous abonner au service de téléphonie mobile de TELCO OI commercialisé sous la marque « Free ». Cette fiche résume les points essentiels de votre contrat d'abonnement avec TELCO OI. Attention, ce document ne se substitue pas aux conditions générales d'abonnement que nous vous invitons à lire attentivement et à conserver.

LES SERVICES PROPOSÉS

Le service permet un accès à un service mobile et à des services accessoires et/ou optionnels dans les zones couvertes par le réseau de TELCO OI et celui de ses opérateurs partenaires et avec un mobile compatible.

LES CONDITIONS DE SOUSCRIPTION DU CONTRAT

Vous pouvez souscrire au service de téléphonie mobile sur le site mobile.free.re ou depuis les distributeurs automatiques de SIM.

Vous devez résider à la Réunion ou pouvoir justifier d'un lien stable avec La Réunion et être titulaire d'une adresse email valide. En cas de souscription à distance, vous disposez d'un délai de 14 jours pour vous rétracter à compter de la conclusion du contrat pour les contrats de prestation de services. Pour les contrats de prestation de services incluant la livraison de biens, le délai de rétractation court à compter de la réception du dernier bien.

LA DURÉE D'ENGAGEMENT

Le contrat est conclu pour une durée indéterminée, sans durée minimale d'engagement. Vous pouvez le résilier à tout moment en nous adressant une demande de résiliation par voie électronique ou par lettre recommandée avec accusé de réception. La résiliation prendra effet dans un délai maximum de 10 jours à compter de la notification de la demande par voie électronique ou de la réception de la lettre recommandée avec accusé de réception.

LES TARIFS

Les tarifs vous sont communiqués dans la Brochure Tarifaire et sont accessibles à tout moment sur le site mobile.free.re.

LES MODALITÉS DE PAIEMENT

Les factures vous sont envoyées mensuellement sur un support dématérialisé (facture par email) et vous disposez à tout moment de la faculté de choisir de recevoir votre facture sur un support papier. Les redevances périodiques sont perçues d'avance pour le mois suivant. Les communications sont facturées à l'issue de la période de consommation. Les factures sont payées par prélèvement automatique, carte bancaire ou chèque.

LE SERVICE ABONNÉ

Une fois inscrit, le Service Abonné est à votre disposition par téléphone au 3244 (inclus dans le forfait depuis une ligne mobile Free à La Réunion) ou par courrier à l'adresse suivante :

FREE
BP 10061
97491 Sainte Clotilde Cedex

En cas de réclamation, si vous n'êtes pas satisfait de la réponse apportée par le Service Abonné, vous pouvez vous adresser au Service Consommateur.

PERTE OU VOL

En cas de perte ou de vol de votre mobile, vous devez contacter immédiatement le Service Abonné pour faire suspendre votre ligne. Le contrat reste en vigueur et le prix du service reste dû.